

Je veux ajouter que de l'intérieur de cette Assemblée, Vice-Président aux équipements culturels, je suis fier finalement que notre métropole puisse se doter d'un nouvel équipement culturel, qui pourra rassembler les grandes manifestations culturelles, les Madonna, Céline Dion, Robbie Williams des années 2020 seront ici et c'est un grand geste que nous faisons en direction des générations futures.

Mais, en même temps que nous sommes ambitieux pour ce projet, en même temps que nous mettons la barre très haut pour le choix que nous faisons, il nous faudra aussi être très ambitieux pour la réalisation et pour le fonctionnement.

Ambitieux pour les transports en commun qui seront le moyen privilégié d'accès au site.

Ambitieux pour accroître la qualité de l'environnement.

Ambitieux dans les relations avec l'Université qui doit être valorisée par cet équipement et qui doit aussi valoriser notre équipement ; je pense que c'est possible.

Ambitieux dans les abords immédiats (nous n'en avons pas parlé ce soir) autour du bâtiment, autour du grand geste architectural ; c'est une coulée verte de plus de 10 ha, un parc de loisirs et de sports pour tous les métropolitains, que nous pouvons réaliser ; un parc de loisirs accessible en métro, avec le plus grand parc de vélos de la métropole. Ce sera le véritable « Central Park » de la métropole et ce sera là, dans l'est de la métropole, sur Lezennes et sur Villeneuve d'Ascq.

Mes chers collègues, je voulais juste dire qu'à ce choix d'avenir que nous faisons tous ensemble, à la très grande majorité, nous sommes heureux de nous y associer et aussi, Monsieur LE PRÉSIDENT, vous remercier pour ce grand cadeau d'avenir que vous faites à notre métropole.

M. LE PRÉSIDENT – Mes chers collègues, nous arrivons à l'essentiel : le vote. Vous avez entendu les voix qui soutiennent ce projet, d'autres sont beaucoup moins affirmatives. C'est à vous d'en décider.

08 C 0047 GRAND STADE – CONTRAT DE PARTENARIAT – CLASSEMENT DES OFFRES FINALES – DESIGNATION DE L'ATTRIBUTAIRE PRESSENTI

M. LE PRÉSIDENT – Je ne vais pas relire ce rapport dans son intégralité ; je vais simplement en relire la proposition finale :

En conséquence, la 10^{ème} Commission, la Commission des finances et le Bureau ayant été consultés, il vous est proposé :

- de valider le classement des offres suivant :

1 ^{er}	le groupement Eiffage,
2 ^{ème}	le groupement Norpac,
3 ^{ème}	le groupement Vinci.
- de désigner le candidat Eiffage comme attributaire pressenti ;
- d'autoriser le Président à procéder à la mise au point du contrat de partenariat avec l'attributaire pressenti ;
- d'autoriser le Président, en cas de non-aboutissement de la mise au point avec l'attributaire pressenti, de poursuivre la phase de mise en au point avec le candidat classé immédiatement après ;
- de conditionner la signature définitive du contrat de partenariat à la contractualisation préalable des participations de la Région et du LOSC-LM.

Voilà sur quoi vous devez maintenant vous engager.

Le vote est ouvert.

.../...

Le vote est fermé et le résultat s'affiche : 137 voix pour, soit 82 % des votes exprimés.

(Applaudissements)

Je reprends donc le résultat de ce vote :

Pour	137 voix
Contre	3 voix
Abstentions	4
N'ont pas pris part au vote	23

Monsieur Faustin AISSI a souhaité la correction du vote porté en son nom sur le projet de délibération « Grand stade » soumis au Conseil du 1^{er} février 2008. Ainsi Monsieur Faustin AISSI n'a pas pris part au vote.

Pour	136 voix
Contre	3 voix
Abstentions	4
N'ont pas pris part au vote	24

MME DEMESSINE – Monsieur LE PRESIDENT, je vous propose de lancer la projection de ce que sera ce futur stade.

(Projection)

08 C 0048 GRAND STADE – EVOLUTION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION AVEC LE LOSC-LM

M. LE PRÉSIDENT – Je pense que vous serez d'accord pour adopter ce rapport. C'est unanime, je vous remercie.

Eh bien voilà, j'ai cru que je ne partirai jamais ; je me l'étais mis dans la tête car j'avais du mal à imaginer qu'un jour je quitterai la Communauté Urbaine, en tous les cas ma responsabilité.

Ce jour-là est arrivé... ce n'est pas tout à fait vrai car ce sera en fait après les élections et le 18 avril sans doute, lorsque j'aurai un successeur (un ou une). Je considère néanmoins que c'est ce soir, même si je continuerai à assumer cette responsabilité jusqu'au 23.

C'est donc l'une des dernières fois que j'emploie cette expression « mes chers collègues » à votre égard car nous arrivons au terme du dernier Conseil de la mandature. Une ultime réunion que nous n'avons pas tenue pour la forme, loin s'en faut.